



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Lundi 4 novembre 2019**

## **Cérémonie académique de remise de prix du concours « Non au harcèlement » 2019**

*Jeudi 7 novembre, 17 heures, collège Jean Lurçat, Brive*

**À l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, l'académie de Limoges organise le 7 novembre 2019 la cérémonie académique de remise de prix du concours « Non au harcèlement ».**

**La cérémonie aura lieu au collège Jean Lurçat de Brive, à partir de 17 heures.** Elle sera présidée par Anne Laude, rectrice de l'académie de Limoges, chancelière des universités, et se déroulera en présence de Dominique Malroux, IA-DASEN de la Corrèze, et de représentants de la MAE, partenaire du concours.

Cette cérémonie sera l'occasion de remettre le prix « coup de cœur académique » aux 36 élèves de classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> SEGPA et à l'équipe pédagogique du collège Jean Lurçat de Brive pour la conception de l'affiche « Dire non au harcèlement ». Les élèves qui ont réalisé l'affiche lauréate remporteront un chèque de 1 000 € remis par la MAE pour leur permettre de mettre en œuvre, au sein de leur établissement, leur projet de lutte contre le harcèlement.

Lancé en septembre 2013, le prix « Non contre le harcèlement », organisé par le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, est ouvert aux jeunes de 8 à 18 ans. Le prix consiste en la création d'une affiche ou d'une vidéo par un collectif. Dans un esprit de coéducation, les structures péri et extrascolaires peuvent concourir. Ce prix est financé par la MAE et soutenu par de nombreuses d'associations. Le prix « Non harcèlement » a pour objectif de donner la parole aux élèves qui doivent produire un support de communication (affiche ou vidéo) accompagnant le projet de lutte contre le harcèlement qu'ils souhaitent mener dans le cadre du plan de prévention du harcèlement de leur établissement.

**Cette année, dans l'académie de Limoges, trois lauréats ont été distingués dans les deux catégories, affiche et vidéo.**

### **Affiche**

- Cycle 4, Collège Jean Lurçat, Brive
- Cycle 5, Lycée Pierre Bourdan, Guéret

### **Vidéo**

- Cycle 5, Lycée Marcel Pagnol, Limoges

### **Coup de cœur académique**

- Affiche du collège Jean Lurçat, Brive

---

### **CONTACT PRESSE**

**Cellule Communication**

Cabinet de la rectrice

T 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 53

[ce.communication@ac-limoges.fr](mailto:ce.communication@ac-limoges.fr)

**POUR L'ÉCOLE**

**DE LA CONFIANCE**